

PRATIQUE

2 **.Rentrée 2011**
.Elections cantonales

20 et 27 Mars 2011

- La CAF à changé de numéros
- Numéros utiles
- Nouveaux Grignois, faites-vous connaître

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3 **.Pôle santé**
.Formation et emploi

Une maison pluridisciplinaire

Zoom sur le Fibre optique

RETROSPECTIVE 2010

4 **.Photos 2010**

• Au fil des années, les Grignois écrivent l'histoire d'une ville solidaire et durable.

Spécial nos Aînés

- Séjours
- Transports
- Aides à domicile
- Associations
- Loisirs

5 **.Voeux du Maire**

PROJET DE VILLE

6 **.Conseil général**

- Les missions publiques
- Carte des cantons de l'Essonne

VIE LOCALE

7 **.Arrêt sur image**

CULTURE & ASSOCIATIONS

8 **.Patrimoine**

Le village et son école

.Club de Tennis

- Les jeunes saisissent la balle au bond
- Agenda



Bonne année
2011

Inscriptions à l'école maternelle

Votre enfant est né en 2008, inscrivez-le dès maintenant en Mairie au service Enfance/Education (01 69 02 53 53) : Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h, mardi de 13h30 à 19h, vendredi de 13h30 à 17h et samedi de 8h30 à 12h.
Pièces à fournir : Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant, pièce d'identité du représentant légal

de l'enfant, attestation vitale où figure l'enfant, jugement attestant de la garde de l'enfant pour les couples divorcés ou séparés, titre de séjour, dernière quittance de loyer, décompte de charges, si propriétaire : acte de propriété ou taxe foncière, taxe d'habitation ; si hébergé : pièce d'identité originale de l'hébergeant, attestation d'hébergement justificatifs de la nouvelle adresse de l'hébergé

sur les deux documents suivants : RIB (ou RIP) et attestation vitale (ou CAF) ou tout document administratif, 3 derniers bulletins de salaire, dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu, 3 derniers relevés ASSEDIC (si chômage), pension alimentaire reçue ou versée, dernier décompte des allocations familiales (moins de 2 mois) et n° d'allocataire, carnet de santé.

20 ET 27 MARS 2011

Elections cantonales

Pour voter les électeurs doivent être munis d'une pièce d'identité au moment du vote. Les pièces admises sont la carte nationale d'identité, le passeport, la carte de combattant de couleur chamois ou tricolore, la carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, la carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie, la carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires, le permis de conduire, le permis de chasser avec photographie, le livret ou carnet de circulation délivrés par le Préfet, le récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, l'attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou

de passeport, délivrée depuis moins de trois mois, par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune. Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la CNI et du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

Pour voter par procuration

La personne donne La personne (mandant) qui souhaite voter mais qui ne peut pas être présente le jour du scrutin peut donner

procuration à une autre personne de son choix (mandataire) inscrite sur la liste électorale de Grigny. Pour obtenir cette procuration, la personne (mandant) se rend au commissariat. Elle n'a pas à justifier des causes de la procuration. Elle doit être munie d'une de ses pièces d'identité et donner, le nom et nom de jeune fille, le prénom, la date et lieu de naissance, l'adresse de la personne mandataire qui va voter pour elle. Le commissariat adressera en recommandé un « volet » de bulletin de procuration à la mairie, et en remettent un au mandant. Il est nécessaire que la personne qui donne procuration prévienne son mandataire et lui remette son « volet » pour qu'elle puisse voter en son nom.

NOUVEAUX GRIGNOIS ? FAITES-VOUS CONNAITRE



La ville organise régulièrement des visites de Grigny pour les nouveaux habitants. C'est aussi l'occasion de rencontrer vos élus pour échanger sur les sujets qui concernent votre ville. Si vous venez de vous installer dans notre commune et que vous souhaitez être invités à notre prochaine session, inscrivez-vous dès maintenant en retournant le bulletin ci-contre à l'adresse mentionnée.

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____

 Téléphone : _____
 Adresse E-Mail : _____
 Date d'installation : _____

Bulletin à compléter et à retourner au : Service Vie de Quartier, Ferme Neuve, Chemin du Plessis, 91350 Grigny.

La CAF a changé de numéros

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne a changé son numéro de téléphone : 0 810 25 91 10 (tarif d'un appel local depuis un poste fixe). Le serveur vocal national (renseignements sur les prestations) est également modifié : 0 810 29 29 29. Renseignements sur le site www.caf.fr

Permanence des impôts

La prochaine permanence du contrôleur des impôts se déroulera à la mairie de Grigny le jeudi 10 février de 8h30 à 11h.

Les cartes «Pass'Jeunes» ou «habitant»

Pour la vignette 2011 de la carte «Pass'Jeunes» ou «habitant» les personnes peuvent se rendre au Service des Sports munies d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. Elles pourront ainsi bénéficier du tarif spécial Agglo Grigny-Viry de la Patinoire des Lacs.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

19 route de Corbeil 91350 Grigny
01 69 02 53 53 - www.grigny91.fr
Les services du logement, de l'éducation et le Centre Communal d'Action Sociale sont fermés au public le mardi matin.

CENTRE DE LA VIE SOCIALE

1 rue de la Plaine 01 69 45 42 40.

LES MAISONS DE QUARTIER

Le Village : « Les Aiglons », parc des Aiglons - 01 69 02 41 20.
Grigny2 : « Pablo - Picasso » avenue des Sablons 01 69 06 77 78.

Les Tuileries : Chemin des Chaulais - 01 69 02 21 91.

Grande Borne : « Marie Curie », au centre de la vie sociale 01 69 45 42 41.

SERVICE MUNICIPAL PETITE ENFANCE

La Maison de la petite enfance
Rue Saint-Exupéry - 01 69 02 41 10
Prochaines permanences du samedi : 12 février, 19 mars, 30 avril.

Point Info accueil

Accueil téléphonique - 01 69 02 41 10.

Service coordination

01 69 02 41 11/41 18.

Pré inscriptions : 01 69 02 41 19/13.

Crèche familiale - 01 69 02 41 13

Crèche collective - 01 69 02 41 16

Halte jeux - 01 69 06 06 81

Relais Assistants Maternels-Parents

Accueil téléphonique le lundi de 10h30 à 12h et le vendredi de 13h à 15h 01 69 02 41 12.

LA CARAVELLE

rue du Minotaure - 01 69 12 36 60

HALTE-ACCUEIL

avenue des Sablons
01 69 43 62 01

LIEU PASSERELLE

rue de l'Arcade 01 69 25 88 61

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« Pablo-Picasso » avenue des Sablons - 01 69 06 06 82

SERVICE DES SPORTS

place Henri-Barbusse
01 69 02 46 75 ou 01 69 02 46 73

PISCINE MUNICIPALE

3 voie Athéna - 01 69 45 52 07

CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET

Place Henri-Barbusse
01 69 43 20 09

SERVICE JEUNESSE

01 69 02 46 75 / 72 et **Point Information Jeunesse** 01 69 02 46 70 place Henri-Barbusse.

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

7-9 rue des Petits Pas
01 69 45 03 27

LA FARANDOLE

8,9 place aux Herbes
01 69 21 08 38

SERVICE HISTOIRE LOCALE ET PATRIMOINE

21 rue du Port 91350 Grigny
01 69 43 99 53

SERVICE PARTICIPATION DES HABITANTS

01 69 02 45 72 et **Prévention Sécurité Hygiène** 01 69 02 45 70
Ferme Neuve, Chemin du Plessis

ENFANTS DISPARUS un numéro de téléphone 116 000

GDF-SUEZ

Urgence sécurité Gaz : appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

Pour les contrats de gaz naturel ou électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 (appel non sur taxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

LES ENCOMBRANTS



1er samedi du mois au Village, 1er et 3e jeudi du mois à Grigny2, la Grande Borne et Les

Patios (0 800 502 090 gratuit). Il ne doit pas être stocké plus de 4 m3 sur le trottoir et plus de 24h avant leur enlèvement. Ne sont pas collectés les gravats, cuve à mazout, chaudière, chauffe-eau, ballon d'eau chaude, végétaux, produits toxiques, pièces automobiles, ordures ménagères.

PILES ET DÉCHETS TOXIQUES



Vous pouvez les déposer aux ateliers municipaux rue des Ateliers à Grigny, uniquement le

mercredi et le samedi matin de 9h à 12h (01 69 05 14 41).

DÉCHETS VERTS



Prochain ramassage lundi 14 février, puis tous les lundis à partir du 14 Mars. Le stockage

de plus de 24h n'est pas autorisé sur la voie publique. Des sacs sont disponibles gratuitement à la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, 52 avenue du Président Kennedy à Viry-Châtillon et aux services techniques de l'hôtel de ville (0 800 502 090 gratuit).

GRIGNY INFORMATIONS

Journal municipal de la Mairie de Grigny 21 rue du Port 91 350 Grigny.

Directeur de la publication : Claude Vazquez.

Rédaction, photographie et maquette : service Information-communication.

Impression LVRInternational Corbeil-Essonnes.



PÔLE SANTÉ AVEC SES ACTEURS

Une Maison de santé pluridisciplinaire à côté de chez soi

De telles structures, il n'en existe que deux en France. Maisons de santé pluridisciplinaires, où les acteurs, des indépendants de profession libérale, offrent des soins de premiers secours. Deux entités semblables sont installées en Ile-de-France. Celle de Grigny, le « Pôle santé Saint-Exupéry », a ouvert ses portes en septembre dernier. Depuis, les salles d'attente ne désemplassent pas. Etat des lieux.



Le local des infirmières

Les habitants de Grigny bénéficient d'un nouvel établissement de soins près de chez eux. Son accès, est facilité pour les personnes handicapées, avec des emplacements de parking qui leur sont spécialement réservés. Le « Pôle santé Saint-Exupéry » comprend les services de quinze professionnels, dont trois chirurgiens-dentistes, quatre infirmières, trois médecins généralistes, un psychiatre, un masseur-kinésithérapeute, une orthophoniste, un endocrinologue-diabétologique. Une chance pour les patients qui bénéficient, en un même lieu, de soins adaptés et peuvent consulter des spécialistes. Ce qui est plus rare. La société « Ancillia » gère son fonctionnement. Elle a recruté les deux secrétaires et les

deux personnels d'entretien habitantes de Grigny, et elle loue les locaux modernes aux acteurs de santé. « C'est un bon moyen de faire venir des professionnels de la santé sur Grigny. Il y avait la nécessité d'agir ici » rappelle Alexandre Grenier, responsable d'« Ancillia ». En effet, à la suite d'un diagnostic sur la santé réalisé par le Groupement d'Intérêt Public de Viry-Grigny, il s'est avéré un manque important d'acteurs de la santé sur la commune. C'est ainsi que le projet d'une maison de santé a vu le jour. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet de ville et a reçu l'aide de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Les premiers médecins sont arrivés le 1^{er} septembre. Un masseur kinésithérapeute arrivé le 3 janvier de cette année, et une orthophoniste

les rejoindra en février. « Depuis l'ouverture, le Pôle a comptabilisé 3000 passages par mois. Cet équipement répondait bien à une demande. S'il y a un message à faire passer, c'est celui d'honorer ses rendez-vous. Car malheureusement, près de 15% ne le sont pas. Cela est regrettable. Ne pas prévenir que l'on ne viendra pas, c'est priver quelqu'un qui en a besoin, d'être soigné ! C'est une question de solidarité entre patients » déplore, Alexandre Grenier. Le Pôle reçoit sur rendez-vous et gère les cas d'urgences aussi entre deux. Le délai pour voir un des spécialistes n'excèdent pas 15 jours et 48h pour les médecins. Les visites d'infirmières à domicile sont possibles. Les tarifs pratiqués pour le paiement des consultations, sont conventionnés en secteur 1, le plus bas : 23 € pour un

médecin généraliste. Si cette Maison de santé répond bien aux besoins de la population, il n'en reste pas moins que les structures publiques en matière de santé, ne sont pas assez nombreuses.

Le Pôle santé Saint-Exupéry 12, place Henri Barbusse à Grigny ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 14h. Consultations et visite sur rendez-vous : 01 80 79 10 00 ou www.polesantesaintexupery.com



FORMATION ET EMPLOI

Zoom sur la fibre optique

Le Centre de Formation et de Professionnalisation propose des modules sur des nouveaux métiers, comme la fibre optique et la monétique.



La formation fibre optique qui a débuté en novembre 2008, au Centre de Formation et de Professionnalisation, a ouvert sa 8^e session cette année, avec de nouveaux stagiaires. Ils sont, en recherche d'emploi et allocataires du RSA. Les candidats viennent aussi du PLIE ou de la mission locale et de l'initiative emploi de la ville, pour les plus de 26 ans. Certains candidats spontanés sont pris directement en formation. « Les débouchés sont de 60% sur un placement en entreprise, comme à France Telecom » assure Jacques Khadsa-at, le formateur. « On se réunit régulièrement avec les entreprises pour connaître leurs besoins et adapter la formation

en fonction. Nous travaillons pour plusieurs opérateurs : Free, France Telecom, SFR Neuf, Bouygues ». Le contenu de la formation prépare au métier de câbleur en fibre optique. Reçus en petit groupe de 16, les stagiaires bénéficient de véritables ateliers pour travailler sur des boîtiers typiques à raison de 280h. Ils affinent leurs connaissances et leur pratique, en entreprise comme chez EBS Informatique et le Groupe Réseau Service, durant 140h. « Durant ce stage, ils s'adaptent aux boîtiers de tels ou tels opérateurs. Et selon le niveau des groupes, une remise à niveau en maths, français et en informatique est prévue ». Outre le débouché chez un potentiel employeur,

la formation est qualifiante et les compétences sont validées. Bientôt le CFP sera labellisé comme organisme de formation au niveau national avec certification diplômante. Depuis 2008, plus de 100 personnes ont suivi un stage sur les métiers de la fibre optique. Une nouvelle formation sur la monétique va bientôt ouvrir, avec au programme 420h de technicien de site, de mainteneur, et de l'ensemble des techniques de mise en œuvre pour l'utilisation des cartes bancaires.

Centre de Formation et de Professionnalisation 23, rue des ateliers à Grigny : 01 69 56 91 91.



Au fil des années, les Grignois écrivent l'histoire d'une **ville solidaire**

2010 s'en est allée sous la neige. Chaque mois, des événements locaux ont permis aux Grignois de toutes les générations de se rencontrer : les Enfants de l'Ovale, les compétitions des clubs ou les stages d'initiation. Pour découvrir et se cultiver en participant aux spectacles « Décider », au salon des arts plastiques ou encore aux manifestations du conservatoire. Le Forum de la réussite citoyenne organisé par les demandeurs d'emploi de rencontrer des employeurs et même de trouver un travail.

Les Grignois ont débattu, échangé lors du forum de la vie associative, des conseils de voisinage, des rencontres de quartier... Ils ont apprécié de « Mon village en ville », la fête des lacs ou lors des goûters dansants. Enfin, ils ont pu prendre possession du nouveau centre de la Ville longue. Une page de plus vient de se tourner sur laquelle les Grignois ont écrit un chapitre de l'histoire d'une ville solidaire et durable.





CEREMONIE DES VŒUX

Bonne année à tous

Samedi 8 janvier, c'est à l'invitation du Maire et du Conseil municipal que les acteurs locaux étaient conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux. Mais cette année, la rencontre avait lieu dans la grande salle du gymnase Jean Louis Henry dont les travaux de restructuration étaient en cours de finition.



vent et durable.

...trier. Solidaires et sportifs avec l'association
...du centre culturel, au concert de l'association
...par notre communauté d'Agglomération a permis aux

...aussi fait la fête et partagé de bons moments lors
...vie sociale. La liste de ces moments forts est encore

...

Après avoir invité tous les élus du Conseil Municipal à monter sur l'estrade, ce fût l'occasion pour le Maire de signaler le caractère polyvalent de cette salle : « Si les activités sportives y seront toujours très majoritaires, nous avons voulu qu'il soit possible d'y tenir également des activités culturelles ou récréatives ». Lors de son allocution, le Maire a souligné l'importance que tient l'éducation à Grigny, ville la plus jeune de l'Essonne. « Au total ce sont 288 agents communaux qui sont affectés à la vie scolaire : agents d'entretien, ATSEM des écoles maternelles, animateurs pour l'accueil péri-scolaire du matin et du soir, personnel de cantine, agents d'entretien, intervenants culturels et sportifs, ou pour le soutien scolaire, personnel administratif du service éducation. Oui, 288 agents communaux sans compter le personnel technique qui intervient ponctuellement ». Il a ensuite mis en avant le travail du personnel communal et de tous les habitants qui participent à la vie locale comme les conseils de voisinage ainsi que les professionnels qui contribuent au développement économique et social de la commune. Le Maire a aussi évoqué la poursuite du travail engagé en 2010. Et de conclure : « En ce début

d'année, nous vous présentons les vœux. Mais nous savons que dans bien des domaines, pour que l'année 2011 soit une bonne année, cela dépend d'abord de nous, de nos actions citoyennes... Encore une fois, comme le veut également la tradition, les vœux en

questions du quotidien mais aussi celles concernant les différents projets dans leurs quartiers. Une nouveauté cette année, les vœux des retraités de la Grande Borne ont eu lieu dans le nouveau Centre de la Vie Sociale.



direction des retraités ont regroupé tour à tour les habitants de Grigny 2, de la Grande Borne et du village. Ils se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce moment privilégié a permis aux aînés et aux élus de dialoguer et d'évoquer tout à la fois les



A quoi sert le Conseil Général ?

En France sur 4039 cantons, 42 en Essonne sont concernés par les élections cantonales des 20 et 27 mars. Mais connaissons-nous bien le rôle du Conseil Général ? Histoire.

Les départements français ont été créés en 1790. Le Conseil général a été établi par le Consulat en 1800. Avec les lois de la deuxième décentralisation de 2002 et 2004, le Conseil général est devenu responsable du Revenu Minimum d'Insertion (remplacé par le Revenu de Solidarité Active) du recrutement et de la gestion des personnels non enseignants des collèges. Aujourd'hui, il mène des politiques sociales et la gestion des infrastructures de proximité.

Des missions publiques

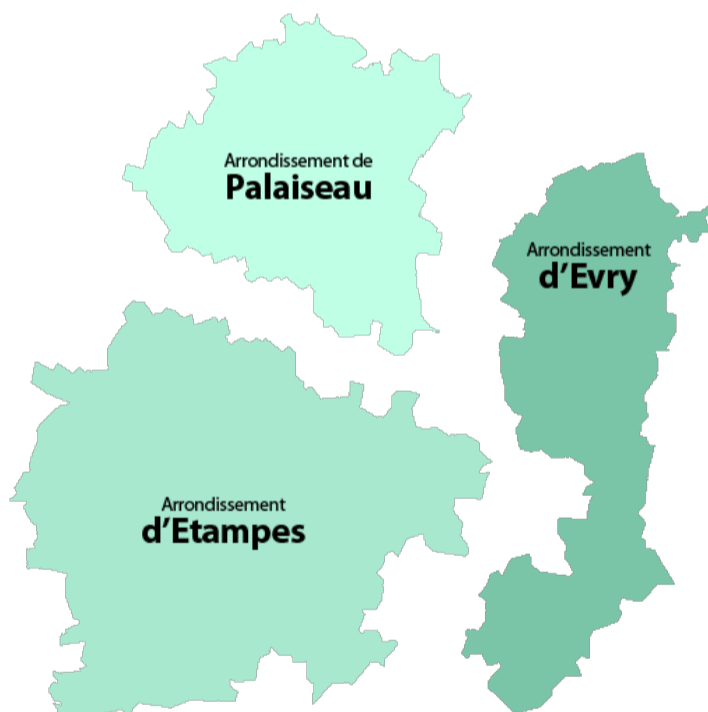
Dans le cadre de ses missions, le Conseil Général intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne pour l'action sociale en faveur des personnes âgées, des personnes en difficulté et handicapées, l'emploi et la formation, la protection de l'enfance et de la famille (prestations d'aides sociales). Il s'occupe des travaux de voirie, de la construction et l'entretien des routes départementales et une partie des routes nationales. Pour l'éducation, de la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics. Le recrutement et la gestion des personnels (techniciens, ATOS et enseignants) font partie de ses

compétences. Il a également en charge le service départemental d'incendie et de secours et les pompiers. Il aide au développement économique. La culture est aussi de son domaine avec les musées départementaux, l'aide à la création artistique, bibliothèques et archives départementales, la gestion des espaces naturels et du patrimoine, le soutien aux associations. Premier partenaire des communes, en terme de financement et de soutien aux projets, il participe à l'avenir du territoire et aux grands projets structurants (schémas directeurs, pôles économiques). Il gère aussi les transports scolaires. Outre ces compétences, les conseils généraux sont chargés de mettre en place des politiques complémentaires afin de répondre aux besoins spécifiques des territoires.



Les 3 collèges, Pablo-Neruda, Jean-Vilar, Sonia-Delaunay (notre photo) sont de la compétence du Conseil Général (construction et fonctionnement). L'éducation nationale assure la rémunération des enseignants.

3 Arrondissements en Essonne

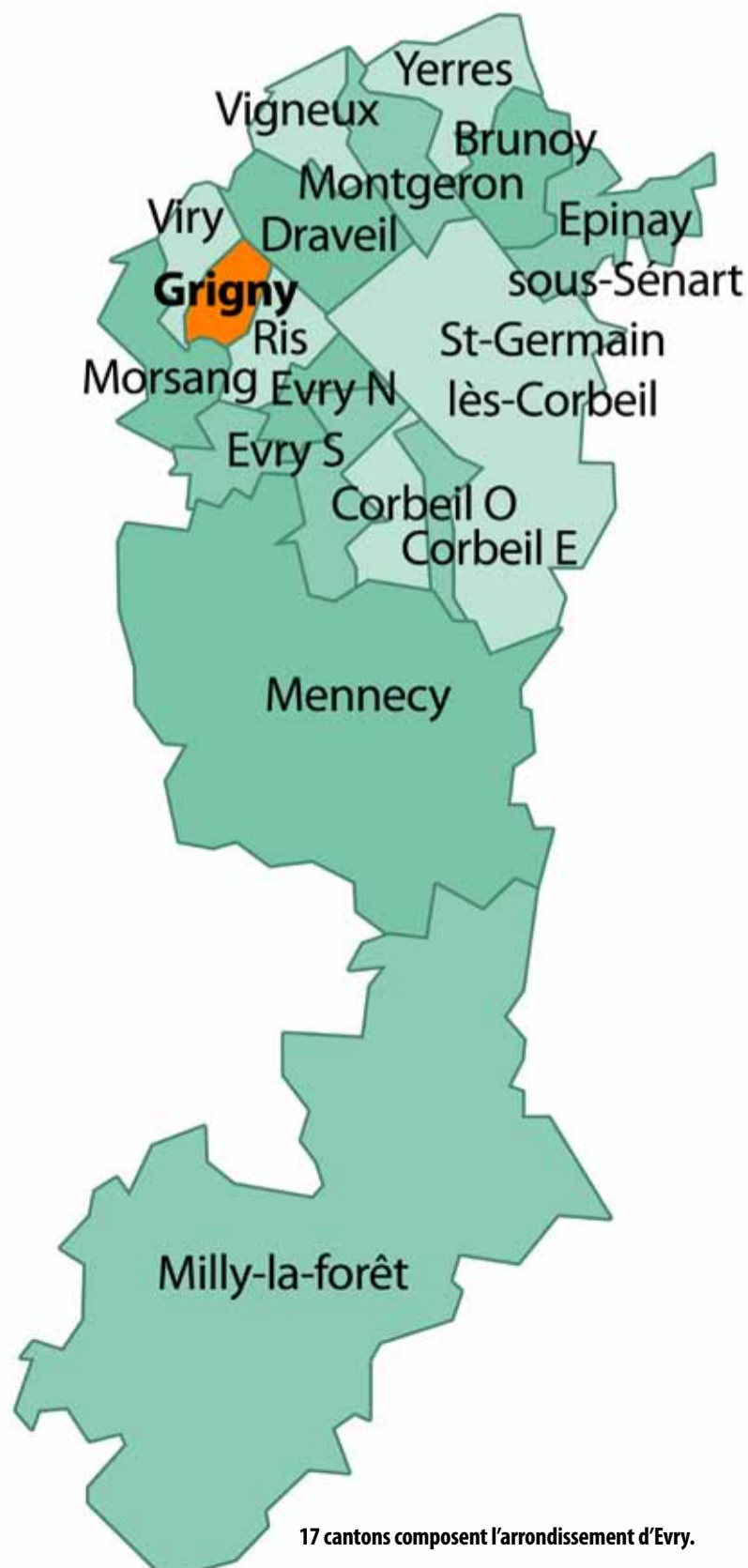


Chiffres

Le Conseil Général est dirigé par une Assemblée élue au suffrage universel direct (élections cantonales), composée des Conseillers généraux qui représentent les cantons. Le mandat du Conseil Général est de six ans, et il est renouvelé par moitié tous les trois ans.

GRIGNY FAIT PARTIE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

- Canton de Brunoy : 100% de la commune (23 617 hab.)
- Canton de Corbeil-Essonne-Est : 50% de la commune (18 999 hab.)
- Canton de Corbeil-Essonne-Ouest : 50% de la commune + Villabé (25 211 hab.)
- Canton de Draveil : 100% de la commune (28 093 hab.)
- Canton d'Épinay-sous-Sénart : subdivisé en 4 communes (28 482 hab.)
- Canton d'Évry-Nord : 50% de la commune (38 358 hab.)
- Canton d'Évry-Sud : 50% de la commune + Bondoufle + Lisses (41 368 hab.)
- Canton de Grigny : 100% de la commune (27 196 hab.)**
- Canton de Mennecy : subdivisé en 12 communes (33 527 hab.)
- Canton de Milly-la-Forêt : subdivisé en 12 communes (13 893 hab.)
- Canton de Montgeron : 100% de la commune (22 157 hab.)
- Canton de Morsang-sur-Orge : subdivisé en 2 communes (28 409 hab.)
- Canton de Ris-Orangis : 100% de la commune (24 436 hab.)
- Canton de Saint-Germain-lès-Corbeil : subdivisé en 7 communes (29 107 hab.)
- Canton de Vigneux-sur-Seine : 100% de la commune (25 652 hab.)
- Canton de Viry-Châtillon : 100% de la commune (30 257 hab.)
- Canton d'Yerres : subdivisé en 2 communes (35 609 hab.)



17 cantons composent l'arrondissement d'Évry.

Arrêt sur image



Vendredi 10 décembre l'équipe de la crèche collective fêtait Noël avec les parents et les enfants dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance rue Saint-Exupéry. Tous se sont réchauffés autour des réjouissances et d'un bon buffet.



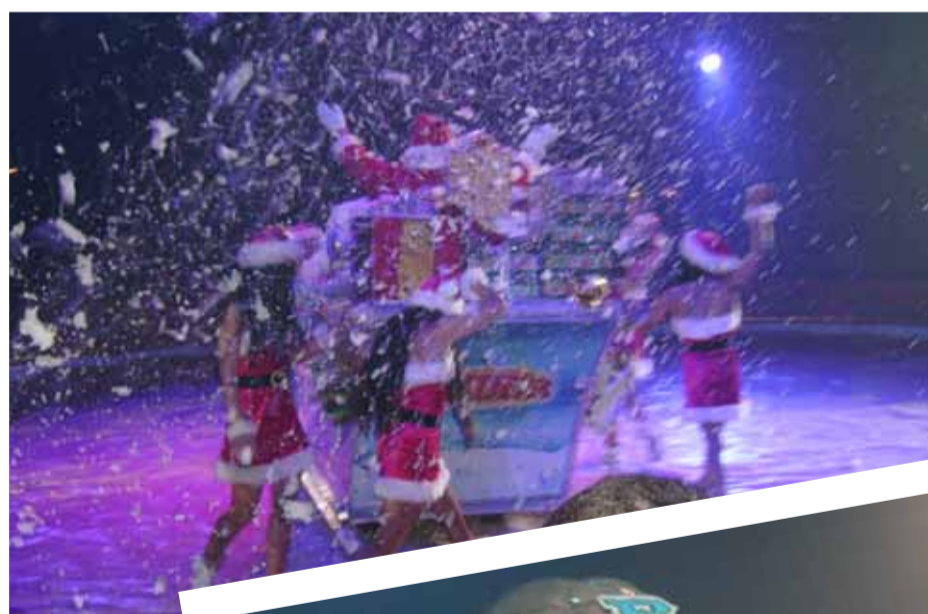
Les élèves des écoles de Grigny se sont rendus au spectacle de Noël au centre culturel Sidney-Bechet pour voir la « dresseuse et montreuses de légumes » ! Hummm, ils ont savouré...



Pour la 3^e année consécutive, les professionnels de la Petite Enfance se sont mobilisés pour offrir un spectacle « les contes de la Marmite » aux enfants de la crèche vendredi 17 décembre. Deux représentations se sont déroulées au Centre culturel Sidney-Bechet et deux à la Caravelle. Des assistantes maternelles avaient également rejoint la troupe d'acteurs-amateurs, et Olivier Faure du conservatoire de musique les accompagnait. C'était le fruit d'un travail mené, en partenariat avec le service Lecture publique, du réseau des bibliothèques et le Centre culturel Sidney-Bechet. Une autre surprise pour les enfants de la Caravelle, le vendredi 10 décembre : avec Fernando, le magicien un papa qui bénévolement, est venu avec ses colombes et lapins, émerveiller grands et petits. Bravo et merci à tous !



Personne n'était de reste avec le Noël de la solidarité du CCAS. Le Père Noël en personne avait fait le déplacement au centre culturel mercredi 8 décembre et au Centre de la Vie Sociale mercredi 15 décembre. A ces occasions un spectacle sur le thème du développement durable était donné et plus de deux cents participants y ont assisté à chaque fois.



Les enfants de Grigny accompagnés des animateurs de la ville ont pu découvrir le cirque Pinder dimanche 9 janvier. L'association des Enfants de l'Ovale avait offert pour les petits Grignois pas moins de 250 places ! Merci aux jeunes photographes !



PATRIMOINE ET PAROLES D'HABITANTS

Le village et son école

Dans son patrimoine historique, Grigny conserve dans le village, la première école construite sur la ville durant la troisième République, le groupe scolaire « Gabriel-Péri ». Grâce au service Histoire locale et Patrimoine remontons dans le temps, pour connaître l'histoire de l'école, à Grigny.

La première école de Grigny est une école de charité, fondée avant la Révolution française en 1753 par le seigneur Joly de Fleury (sources des registres d'état civil). Elle dépendait de la congrégation religieuse le Collège des « Chollets » (Chaulais). Cette école se trouvait au presbytère actuel. De 1815 à 1848, la première école de l'instruction publique était une simple maison, destinée au service de l'école primaire et de la mairie entre autres. En mai 1836, elle se trouve dans une propriété à côté de l'église, et par la suite, dans une maison de la rue de la montagne ou la

Grand-Rue (rue Guy-Môquet). Entre 1848 et 1870, après avoir tenté la construction d'une maison d'école, ce qui fit l'objet de maintes délibérations, la commune acheta une nouvelle propriété à l'angle de la rue du Clozeau et de la ruelle de l'église. L'école, la mairie et un logement pour l'instituteur y sont établis. Durant La troisième République (1870-1940) l'école devient obligatoire, gratuite et laïque. Le 4 novembre 1881, le conseil municipal délibère et crée une école de filles. En 1882, la commune de Grigny acheta une propriété pour installer cette école. En 1919 s'ouvre au sein de

l'école une classe enfantine. En 1931, le conseil municipal, sous la présidence du maire René Piketty, constatant que la classe enfantine, les classes des filles et des garçons avaient dépassé leur capacité d'accueil, décida de construire un groupe scolaire. Après avoir approuvé le projet de l'architecte Monsieur Aubert, le conseil municipal achète un terrain pour y construire la nouvelle école, la salle des fêtes et les douches municipales (restauration scolaire aujourd'hui). Elle fut entièrement construite en pierre meulière, matériau local, des fondations jusqu'aux façades.



1931-1933 marque la date de construction du complexe « mairie école, salle des fêtes et douches municipales » sous le mandat du maire René Piketty. Depuis, sa date de livraison, 1933, ce complexe est devenu le cœur du village de Grigny, la place du village où se rencontraient tous les habitants. Jusqu'en 1971, l'arrivée des grands ensembles sur la ville (la Grande Borne et Grigny II) il était de coutume de faire la fête sur cette place (photo dans les années 50-60).

VENEZ TÉMOIGNER



Les élèves de la classe de CM2 de l'école Gabriel-Péri, avec leur institutrice Madame Gendre, durant l'année scolaire 1971-1972.

Afin de célébrer les 80 ans de l'école Gabriel-Péri, une salle de classe actuelle sera reconstituée comme dans les années 30. Pour ce faire, une collecte d'objets scolaires relatifs à cette époque est organisée (contactez le directeur de l'école : 01 69 02 53 75).

Vous avez été élèves ou enseignants et avez gardé des souvenirs que vous souhaitez partager, racontez-les en contactant la mission d'histoire locale

qui les recueillera sous forme audio ou audio visuelle ou par écrit.

Contacts : Elisabeth de Roland, mairie de Grigny, Service Histoire locale et Patrimoine, 19 route de Corbeil 91350 Grigny,

elisabeth.de-roland@grigny91.fr - tél. 01 69 43 47 42 ou 06 27 71 52 31).

Une exposition en juin prochain lors de la kermesse de l'école retracera ces témoignages.

CLUB DE TENNIS GRIGNOIS

Les jeunes saisissent la balle au bond



Depuis 1986, le club de tennis de Grigny, propose aux jeunes des catégories 11/12 ans, 13/14 ans et 15/16 ans, un tournoi qui accueille près de 250 compétiteurs sur 4 semaines. Cette année les joueurs venaient de toute la région parisienne. Ils ont participé à ce tournoi qui vise, à la fois, les

meilleures conditions de jeu et la convivialité. Les Grignois ont très bien réussi comme le montre les résultats suivants. En finale filles, 11/12 ans, Nolwenn Bousquet (15/5) bat Candice Merle (15/5), 13/14 ans, Diana Budnik (15-Montrouge) bat Roxane De Buisse (15 TC Paris), 15/16 ans, Margaux Dang (15 Chevry II) bat

Sara Daho (15 Grigny). En finales garçons, 11/12 ans, Julien Pereira (15/4 Morangis) bat Adam Freire da Silva (15/4 TC Botignacois), 13/14 ans, Constantin Bittoun (15/1 RC Lagardère) bat Tristan Martins (15/1 Bondy), 15/16 ans, Hervé Antchandie (15/1 Chevilly-la-Rue) bat Guillaume Gantzer (15/2 Grigny).

NATATION

Championnats de demi Fond et 4 nages

Nicolas Mary et Dimitry Martins actualisent chacun trois records du club : Nicolas sur 400, 800 et 1500m nage libre en catégorie cadets et toutes catégories, Dimitry sur 400 et 800m nage libre et 400m quatre nages en catégorie benjamins ; Mégane Lowys rajeunit le record juniors sur 400m quatre nages.

Deux nageurs de l'US Grigny montent sur le podium : en cadets, Nicolas Mary est 2^e sur 800m nage libre et 3^e sur 1500 m ; Adel-Yanis Mahtali, benjamin1, obtient une 2^e place sur 800m nage libre et une 3^e sur 400m quatre nages, tandis que Dimitry Martins, benjamin2, reste au pied du podium au 400m quatre nages.

Tous les résultats sont consultables sur le site <http://usg.natation.pagesperso-orange.fr> Nicolas Mary est inscrit depuis le 1 novembre 2010 sur la liste ministérielle des sportifs espoir qui regroupe les sportifs présentant des compétences sportives d'accès au haut niveau !

AGENDA

LES HEURES DU CONTE

Les heures du conte de Nelly Rameau reprenne pour la nouvelle année à la médiathèque « Pablo-Picasso » à 10h30 mercredi 2 février.

SCÈNE DÉCOUVERTE

Une soirée café concert, samedi 29 janvier à 20h30 au centre culturel Sidney-Bechet, servira la première scène découverte de l'année organisée par l'équipe des studios du Conservatoire, avec au programme quatre groupes : « Les Méninas » (pagode du Brésil), « Cote d'alerte » (reggae), « Les viocs » (blues rock) et « Sunlight » (zouk). Entrée libre. **Renseignements : 01 69 45 03 27.**

LE 22^E SALON DES ARTS PLASTIQUES

Le 22^e salon des arts plastiques, organisé par l'Association pour le Développement des Arts Plastiques à Grigny, se déroulera jusqu'au 6 février, au Centre Culturel Sidney-Bechet. L'invité d'honneur est Patrick Robic, peintre pastelliste, nommé « artiste du patrimoine ». Venez le découvrir avec les 50 autres artistes sculpteurs, peintres, mosaïstes de l'exposition !

PERMANENCES DE LA CROIX ROUGE

A l'antenne de Grigny, 78 route de Corbeil : 2 février, 2, 16 et 30 mars, 6 et 27 avril de 19h30 à 21h30. Les prochains vesti-boutiques à l'antenne de Viry-Châtillon (9 avenue du Bellay) samedi 12 mars et à l'antenne de Grigny samedi 9 avril de 9h30 à 13h et de 14h à 15h30.

AIKIBUDO-KOBUDO

Un stage d'aikibudo-kobudo avec la venue de Maître Sugino, 9^e Dan en France, se déroulera au Dojo du gymnase du centre ville vendredi 4 février à 19h30.

LOTO FNACA

Dimanche 20 février 2011 à 14 heures Loto de la FNACA au Centre Culturel Sidney-Bechet. 30 lots dont : 1 tv 82cm, 1 sèche-linge, 1 centre de musique, appareil photo, électro-ménager, paniers garnis....

Renseignements : Jean Paul Goulier 01 69 43 10 33